

## Résumé

Dans cette étude, Christian Dufour analyse le contexte politique qui a mené à la signature de l'Entente-cadre sur l'union sociale (ECUS), en février 1999, les développements politiques récents sur la scène intergouvernementale ainsi que les possibilités de renouvellement de l'entente, dans la perspective du Québec. Il soutient que l'ECUS constitue la plus récente manifestation du blocage Canada-Québec qui date du rapatriement de la constitution canadienne, en 1982, sans le consentement du gouvernement du Québec. L'ECUS révèle de nouveau l'incapacité du système politique canadien à intégrer la vision spécifiquement québécoise du fédéralisme et du Canada. L'auteur considère que le pourrissement du problème québécois a des conséquences de plus en plus négatives sur l'ensemble du pays et qu'il constitue le plus grave problème auquel le Canada est confronté.

Bien que la conjoncture politique actuelle demeure défavorable à tout déblocage, l'auteur identifie certaines pistes susceptibles de mener à une dynamique nouvelle. Mais il est peu probable que ces facteurs conjoncturels régleront à eux seuls le fond du problème. Pour ce faire, dit-il, le reste du Canada, y compris le gouvernement fédéral, devra reconnaître la spécificité du Québec, dans le prolongement de la Déclaration de Calgary et de la motion sur la société distincte adoptée en décembre 1995, et en accepter les implications concrètes, que ce soit le droit de retrait, l'asymétrie, ou plus simplement le droit à la différence. Ce n'est qu'en tant que robuste société distincte que le Québec pourra participer de façon constructive au renforcement de l'union sociale canadienne et faire bénéficier le pays de son dynamisme. Mais surtout l'auteur insiste sur le fait qu'un principe fédéral fort suppose la séparation aussi bien que le partage de la souveraineté et que cet élément fondamental de séparation est vital pour le Québec.

De son côté, le Québec devra devenir un participant à part entière des relations intergouvernementales canadiennes : ce n'est pas parce qu'il n'a pas signé l'ECUS qu'il n'est pas dans le Canada, qu'il n'est pas dans la fédération et qu'il ne doit pas intervenir dans les applications sociales du fédéralisme. Particulièrement innovateur et dynamique en matière de politiques sociales au cours des dernières années, il jouit de la crédibilité nécessaire pour faire valoir ses vues de façon efficace dans les différents forums intergouvernementaux. Il devra aussi adapter ses positions constitutionnelles traditionnelles à la réalité de 2002 et prendre sérieusement en considération le fait que le partage des compétences n'implique pas des sphères d'action aussi étanches que par le passé.

---

Christian Dufour

En définitive, l'ECUS ne constitue pas pour le Canada le développement historique que certains ont voulu y voir. Elle est trop conjoncturelle et comporte en outre de sérieuses lacunes et contradictions. De plus, parce que le Québec n'y souscrit pas, elle apparaît clairement déficiente comme élément de construction d'un projet national canadien renouvelé.